

UN LIBRARY

NOV 10 1979



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN/DA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

A/C.2/34/L.117
7 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 56 de l'ordre du jour

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT

Projet de décision présenté par le Vice-Président de la Commission (A. Ahsan)
à la suite de consultations officieuses

Travaux préparatoires nécessaires pour que le Fonds commun
entre en activité

L'Assemblée générale prend acte de la résolution 206 (XIX) adoptée par le Conseil du commerce et du développement durant la deuxième partie de sa dix-neuvième session 1/, intitulée "Travaux préparatoires nécessaires pour que le Fonds commun entre en activité", et décide de prendre les dispositions voulues pour avancer les fonds nécessaires au financement des travaux préparatoires requis pour que le Fonds commun entre en activité, jusqu'à concurrence d'un montant total de 1,8 million de dollars.

1/ Voir A/34/15, vol. II, deuxième partie, annexe I.